

Aux habitantes et habitants de Prangins

Plage de Promenthoux

Conformément à ce qui était planifié, la Municipalité a repris, en 2021, la gestion de la plage de Promenthoux, confiée auparavant à la Société de développement de Prangins. Parmi les nouveautés, un accès gratuit pour tous.

Restaurant-buvette

L'exploitation du restaurant continuera d'être confiée à M. Bozaldes avec une thématique « Lac & terroir » voulue par la Municipalité, qui fera la part belle aux poissons du lac, produits du terroir et vins de la région.

Fin des cartes de plage

En reprenant la gestion de la plage de Promenthoux, la Municipalité a décidé de cesser d'encaisser des entrées auprès des visiteurs externes à la commune. Pour la saison 2021, les Pranginoises et Pranginois n'auront donc pas besoin de se doter d'une carte de plage pour accéder gratuitement au site de Promenthoux. Le bureau du Contrôle des habitants n'émet donc plus ces documents.

Paddles

Afin de permettre une cohabitation entre tous les visiteurs, l'usage des paddles est strictement réglementé sur la plage : ces embarcations sont autorisées uniquement sur l'espace qui leur est spécifiquement dédié et qui sera clairement délimité.

Attention également aux départs et arrivées de paddles : des intrusions indésirables dans la zone de baignade ont été constatées l'été dernier.

Stationnement

Afin de permettre le passage des véhicules feux bleus, le stationnement sur la route de Promenthoux sera restreint dès le mois d'avril par la pause de barrières.

Les visiteurs peuvent se parquer au-delà de l'entrée de la plage et le long de la route de la Côte Rôtie. Il est néanmoins recommandé de choisir d'autres moyens de transport, la plage étant rapidement saturée avec l'arrivée des beaux jours.

Vitesses élevées mesurées aux abords de l'école

La limitation de vitesse à 30 km est appliquée à la rue de la Gare aux abords de l'école depuis mai 2020. La Municipalité rappelle aux automobilistes l'importance de respecter cette limitation : au terme d'une phase de prévention de plusieurs semaines (du 24 novembre 2020 au 22 janvier 2021), durant laquelle des radars pédagogiques « speedy » ont été disposés à la rue de la Gare dans les deux sens, des données statistiques ont en effet révélé que plus de 80% des véhicules sont en excès de vitesse.

Nous remercions donc les automobilistes de redoubler de vigilance dans cette zone fréquentée par des enfants.

Avis de travaux : conséquences sur la mobilité

Trois chantiers routiers - chemin et pont de la Redoute, arrêt de bus Sus-gare - ont lieu en 2021, qui perturberont les déplacements individuels et les transports publics.

Impact sur la circulation



Concerne uniquement le territoire nyonnais : Mise à sens unique du **chemin de la Redoute** dans le sens Prangins -> Nyon, dès le lundi 3 mai 2021.



Interdiction complète de circuler sur le **pont de la Redoute** dès le mois de septembre 2021 durant une année. Cette restriction de circulation sera totale, autant pour le trafic routier que pour la mobilité douce.



Une signalisation de déviation à l'usage des automobilistes sera mise en place, le cas échéant, pour ces chantiers. Les accès riverains et piétons seront, dans la limite des possibilités, conservés.

Impact sur la ligne de bus 805



Dès le lundi 3 mai, et jusqu'au mois de septembre, les arrêts « Pont de la Redoute », « Les Mélèzes » et « Gare » ne seront plus desservis. L'arrêt « Sus-Gare », sera déplacé le long de la Route de l'Etraz à proximité du giratoire, devant la carrosserie. Pas d'impact dans le sens Prangins -> Nyon.



Dès le mois de septembre, Les arrêts « Pont de la Redoute », « Les Mélèzes », « Gare » et « Sus-Gare » ne seront plus desservis. Les usagers de ces arrêts seront invités à suivre les déviations qui seront mises en place par les TPN.

Description des travaux

Chemin de la Redoute La Ville de Nyon va procéder à des travaux de réaménagement de la rue, sur son territoire. Durée prévue : entre la mi-avril et le mois d'août 2021.

Arrêt de bus Sus-Gare La halte endommagée par l'incendie d'un bus en automne 2020 sera remise à neuf. Durée prévue : un mois dès la mi-mai 2021.

Pont de la Redoute Les importants travaux d'élargissement du pont vont débuter après l'été. Durée prévue : une année dès septembre 2021.



Informations complètes et actualisées
www.bustpn.ch www.prangins.ch

Les dates annoncées pour ces différents chantiers sont susceptibles d'évoluer



Soutien aux restaurateurs pranginois

Préoccupée par les difficultés que rencontrent les exploitants de café-restaurants depuis le début de la crise sanitaire, la Municipalité de Prangins a mis en place, en partenariat avec l'Association économique de Gland et Région (AEGR), une plateforme web proposant des bons subventionnés dans les restaurants pranginois directement et fortement impactés par les mesures de fermeture imposées durant l'hiver 2020-2021.

Le principe est simple. Les consommateurs peuvent acquérir des bons d'une valeur de CHF 20.-, 50.- et 100.- avec un rabais de 10%. De leur côté, les restaurateurs inscrits touchent 10% de plus. La différence est financée par la Commune de Prangins.

Pour acquérir un bon, rendez-vous sur www.soutien-aux-restaurants-prangins.ch.

COVID-19 : Plateforme de solidarité

Un an déjà depuis le début de la pandémie, et si certains ont pu réorganiser leur quotidien, soutenus par des proches, d'autres restent démunis face à la situation actuelle.

Vous avez différents relais à disposition pour vous orienter :



Service communal

Notre service de bénévoles est toujours à disposition pour toute demande de première nécessité, soit via l'application A100M, soit en téléphonant au 022 994 31 27.

Commission sociale

La commission sociale (079 517 68 38) est également prête à maintenir le contact.



Centrale des solidarités

La hotline cantonale de la centrale des solidarités (0800 30 30 38) a pour but d'aider les personnes isolées et de leur offrir une aide concrète dans le quotidien (livraison de courses, transport chez le médecin, accompagnement en cas de handicap, soutien aux proches aidant-e-s, aide dans les tâches ménagères, garde d'enfants, orientation, etc.). L'appel est gratuit et confidentiel.



Info Seniors

Pro Senectute a mis en place une plateforme Info Seniors à votre disposition ainsi qu'un numéro gratuit (021 641 70 70, lundi, mardi et jeudi 09h-12h et 13h30-16h00) pour toute question en lien avec la retraite, le domaine social ou la santé.

Prangins, le 30 mars 2021

La Municipalité

